

House of Commons

Room 649D Centre Block
Ottawa, ON K1A 0A6
Tel.: (613) 992-2919
Fax: (613) 995-0747

**Chambre des communes**

Piece 649D, Édifice du Centre
Ottawa (ON) K1A 0A6
Tel. : (613) 992-2919
Fax : (613) 995-0747

Timmins

202-60 Wilson Avenue
Timmins, ON P4N 2S7
Tel.: (705) 268-6464
Fax: (705) 268-6460

Charlie Angus

Member of Parliament for Timmins - James Bay
Député de Timmins - baie James

Kirkland Lake

103A-30 Second Street
Kirkland Lake, ON P2N 3H7
Tel.: (705) 567-2747
Fax: (705) 567-5232

Hon. Mélanie Joly
Ministre des Langues officielles
235 Queen Street
Ottawa, Ontario K1A 0H5
Email: ED.minister-ministre.DE@canada.ca

21 août 2020

Re : La modernisation de la *Loi sur langues officielles*

Chère Ministre Mélanie Joly,

Comme vous le savez, Les gens sont frappés de plein fouet par la crise de santé publique. Les communautés francophones en situation minoritaire subissent d'autant plus les impacts financiers et sociaux de cette crise unique.

Malgré leur résilience, plusieurs organismes et membres du réseau de la francophonie canadienne soulèvent de sérieuses préoccupations quant à leur capacité de maintenir des services essentiels à l'épanouissement de leur communauté. Que ce soit les services d'éducation, de loisirs ou de culture, les organismes doivent surmonter de réels problèmes financiers pour assurer la continuité de ces services.

Bien que nous reconnaissons l'importance des aides gouvernementales comme le versement de la Subvention salariale d'urgence du Canada, ce type de financement n'est pas toujours adapté aux structures et aux besoins des communautés francophones en situation minoritaire. C'est pourquoi, ces communautés ont besoin d'un fonds communautaire d'urgence et de stabilisation afin d'amortir les impacts immédiats de la crise et d'assurer la continuité des services aux membres de leur communautés.

En plus des enjeux de financement et de maintien des services, les communautés francophones en situation minoritaires demandent la modernisation de la *Loi sur langues officielles*. Comme l'indique votre lettre de mandat, la modernisation et le renforcement et de *Loi sur les langues*

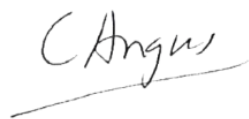
officielles ont pour objectif de mieux refléter la dualité linguistique du Canada et les communautés de langue officielle en situation minoritaire partout au pays. Cette loi n'a pas été profondément modifiée depuis 1988 alors que sa structure actuelle rend difficile le plein respect du principe de dualité linguistique ainsi que l'accès des communautés aux services dans la langue officielle de leur choix.

Parmi les nombreux défis de la modernisation de la Loi, les communautés francophones en situation minoritaires demandent notamment des changements à la partie VII de la Loi afin de clarifier les mesures positives que le gouvernement fédéral doit prendre pour appuyer le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Actuellement, la Loi ne précise ni la nature des mesures positives ni comment les communautés doivent être consultées. Clarifier ces mesures est essentiel pour le développement de ces communautés.

En pleine crise de santé publique, les communautés francophones en situation minoritaire attendent des actions concrètes de votre part pour mettre en place un mécanisme de financement qui aide à maintenir des services essentiels et aussi à respecter votre engagement de modernisation de la Loi afin d'assurer l'avenir et l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire.

En espérant une réponse positive de votre part, vous pouvez compter sur notre aide constructive.

Cordialement,

A handwritten signature in dark ink, reading "C Angus", with a horizontal line drawn underneath the name.

Charlie Angus, MP
Timmins—James Bay